

Neptune Solutions Bien-Être inc. conclut une convention d'approvisionnement avec Alberta Gaming, Liquor and Cannabis (AGLC) et étend son empreinte canadienne à plus de 1 600 détaillants ~

L'Alberta devient la quatrième grande province à signer une telle entente avec la Société pour sa gamme de produits de cannabis exclusive destinée au marché canadien ~

LAVAL (Québec), 28 avril 2021 / Neptune Solutions Bien-être inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ : NEPT) (TSX : NEPT) a conclu une convention d'approvisionnement avec Alberta Gaming, Liquor and Cannabis (AGLC), le grossiste et unique détaillant en ligne de produits de cannabis à usage récréatif de la province, portant sur la vente et la distribution de sa marque exclusive de produits de cannabis à usage récréatif, Mood Ring.

Il s'agit de la quatrième convention d'approvisionnement que la Société a conclue avec un grossiste provincial de produits de cannabis. Elle permet à Neptune de vendre des produits de cannabis à usage récréatif, par l'entremise de ses marques Mood Ring et PanHash, à maintenant plus de 1 600 détaillants en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec. Ces quatre provinces représentaient plus de 80 % des ventes au détail de cannabis au Canada en 2020. La convention passée avec AGLC permet à Neptune de prendre rapidement de l'expansion dans le domaine récréatif.

« Nous sommes très heureux d'annoncer cette convention d'approvisionnement et le lancement prochain de nos produits Mood Ring sur le marché albertain. L'Alberta a été le foyer du déploiement de magasins de produits de cannabis au Canada. Compte tenu des ententes annoncées précédemment avec le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique, nos produits de cannabis de grande qualité et abordables sont désormais accessibles à plus de 80 % du marché canadien du cannabis à ce jour », a indiqué Michael Cammarata, chef de la direction et président de Neptune.

L'Alberta constitue le deuxième plus important marché de produits de cannabis pour adultes au Canada, après celui de l'Ontario. La convention autorise Neptune à fournir des produits Mood Ring à AGLC à des fins de vente et de distribution en gros. Les produits devraient être mis en vente cet été chez plus de 600 détaillants privés autorisés en Alberta et en ligne sur [AlbertaCannabis.org](https://albertacannabis.org).

En vertu de cette convention, Neptune fournira à AGLC une gamme de produits de cannabis abordables, durables et de qualité supérieure sous la marque Mood Ring, destinée aux consommateurs. Mood Ring mise sur la technologie brevetée d'extraction à l'éthanol froid de Neptune afin de créer des extraits à spectre complet pour les produits sous forme d'huile ou de capsules de la Société. Les procédés d'extraction sans solvant sont quant à eux employés pour les produits à base de haschisch de Mood Ring. Tous les produits de cannabis sont fabriqués dans l'usine spécialement construite à cet effet par la Société à Sherbrooke, au Québec.

Pour plus de renseignements, visitez le site <https://neptunecorp.com/>.

À propos de Neptune Solutions Bien-Être inc.

Neptune Solutions Bien-Être est une société diversifiée et entièrement intégrée axée sur la santé et le bien-être. Neptune se consacre à l'élaboration d'un vaste portefeuille de produits de consommation courante à la fois abordables et haut de gamme qui répondent aux tendances intemporelles et à la demande du marché pour des marques naturelles, végétales, durables et portées par une mission. La Société dispose d'une infrastructure de chaîne d'approvisionnement très flexible et peu coûteuse qui peut être étendue, réduite ou adaptée à des catégories de produits adjacentes afin de cerner de nouvelles pistes d'innovation, de s'ajuster rapidement aux préférences et à la demande du marché, et de commercialiser de nouveaux produits par l'intermédiaire de ses détaillants partenaires et de ses plateformes de commerce électronique. Forte de plusieurs décennies d'expertise en matière

d'extraction et de formulation de produits, Neptune est un fournisseur de premier plan de solutions clés en main de développement de produits et de chaîne d'approvisionnement pour les clients d'affaires dans plusieurs secteurs verticaux, notamment les produits légaux à base de cannabis et de chanvre, les nutraceutiques et les biens de consommation courante fournis en marque blanche. La Société occupe une place de choix dans le secteur du cannabis et du chanvre grâce à ses activités de recherche, de développement et de commercialisation axées sur l'utilisation des cannabinoïdes afin de rendre les produits ménagers plus sûrs, plus sains et plus efficaces. Neptune a son siège social à Laval, au Québec et possède une usine de production de 4 645 mètres carrés (50 000 pieds carrés) à Sherbrooke, au Québec, ainsi qu'une usine de 2 230 mètres carrés (24 000 pieds carrés) en Caroline du Nord. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site <https://neptunecorp.com/>.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué qui ne portent pas sur des faits passés ou courants constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « est d'avis », « prévoit », « a l'intention », « s'attend », « entend » ou « planifie » dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune lequel est disponible sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunecorp.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont à jour à la date du présent communiqué. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

SOURCE

Neptune Solutions Bien-Être inc.

Pour les demandes des médias, communiquez avec Amanda Lockington, chargée de compte, à l'adresse amanda@marigoldpr.com ou au 289 983-0402.

Liens connexes

<https://neptunecorp.com>